

# Vivre ensemble autrement



Demain en main, projet collectif d'écovillage dans le Morbihan.

« Demain en main » est un projet collectif d'écovillage dans le Morbihan, situé sur une ancienne ferme et ses vingt hectares de terres et de forêt. Lieu d'accueil, de transmission et de partage, cet espace naturel est connecté avec des projets de recherche de CentraleSupélec, au sein des laboratoires de génie industriel et de génie civil. Le point avec Julien Leray (ECL 10), l'un des cofondateurs du collectif.



Le collectif Demain en main.  
(De g. à d.) Fanch Leray,  
Gwenaëlle Bourdin,  
Julien Dejonghe, Hélène Leray,  
Ludovic Rocher, Antonin  
Deudon, Julien Leray.

**A**ssociation loi 1901, le projet « Demain en main » est une contribution concrète aux enjeux de la transition écologique. Pour le mener à bien, un collectif de sept familles a été formé, regroupant une quinzaine de personnes de 0 à 60 ans. Il repose sur la raison d'être<sup>1</sup> suivante : créer ensemble et vivre sur un lieu convivial, intergénérationnel, animé par des citoyens s'inspirant de la nature, partager au quotidien des valeurs de solidarité et de bienveillance et accueillir, apprendre et transmettre des alternatives conciliant évolution, autonomie et sobriété heureuse.

De cette raison d'être découlent les quatre objectifs essentiels du projet, qui pourront évoluer dans le temps avec l'arrivée d'autres familles et partenaires :

- produire localement de la nourriture de qualité par une ferme régénératrice des sols ;
- créer huit logements accessibles aux porteurs du projet ;
- accueillir et sensibiliser à l'écologie à travers des gîtes, une auberge et un atelier coopératif ;
- transmettre des savoirs et savoir-faire en lien avec l'autonomie et le bien-être.

Le facteur humain est potentiellement source d'échec d'un tel projet collectif. C'est pourquoi durant les six premiers mois de travail une attention particulière a été consacrée à définir

un ensemble de règles de gouvernance qui fédèrent le collectif, notamment un processus de prise de décision et d'animation de réunion<sup>2</sup>, des règles d'entrée/sortie du collectif (parcours de parrainage, cercle de médiation de conflit) et une charte relationnelle précisant les règles de comportement en réunion (respect, écoute, ponctualité...).

## Un habitat participatif

Le logement est conçu sous forme d'habitat participatif ou habitat groupé mutualisant certains biens et ressources. L'habitat groupé est constitué d'espaces privés (habitations) et d'espaces communs (jardins, garage, ateliers, salles communes). Il permet l'épanouissement de la vie sociale en respectant l'intimité de chaque individu, l'accès à un logement sain, de qualité, respectueux de l'environnement, ainsi que le développement de la mixité sociale et générationnelle à travers des prix accessibles.

Afin de garantir la cohérence globale du projet, notamment sur les aspects humains et paysagers, une conception en permaculture a été utilisée pour compléter les études architecturales et techniques classiques. Ont en particulier été analysés les thèmes suivants : mutualisation des différents bâtis pour réduire au maximum l'emprise au sol, gestion des flux d'hommes et de marchandises sur un même lieu avec des activités très diverses, intégration harmonieuse du projet dans son paysage, économie circulaire<sup>3</sup> à développer entre les différentes activités, et synergies énergétiques<sup>4</sup> pour réduire la consommation globale du site.

## Un projet économique local

La ferme a pour objectif de produire de la nourriture pour le hameau et la commune, en proposant des produits de qualité avec une attention particulière sur le goût et les saveurs.



Au-delà de la production agricole, la ferme est un lieu d'échange et de pédagogie. Différents circuits de commercialisation sont envisagés (paniers à la demande pour les habitants du lieu, vente à la ferme, fourniture de l'auberge populaire pour les repas, commandes par Internet de paniers personnalisés). Concrètement sur les sept prochaines années (voir encadré), Demain en main représente un investissement de 900 000 euros qui générera 7 emplois sur place, 7 habitats collectifs, et 260 000 euros de chiffre d'affaires par an pour les activités économiques. Les retombées locales sont importantes, notamment au niveau de la formation des personnes sur les sujets de l'agriculture, la construction écologique, les énergies renouvelables, la gouvernance participative, la relation parent/enfant, la pédagogie par la forêt, le bien-être et développement personnel. Enfin, le lieu de Keruzerh, idéalement placé pour recevoir du public, permet des animations culturelles et festives régulières.

### Les liens avec la recherche

Demain en main a pour objectif de développer différents programmes de recherche autour de ce projet collectif pour consolider la connaissance et apporter des indicateurs et retours d'expériences afin d'aider le législateur et les élus dans leurs stratégies de développement. Demain en main a ainsi fait appel au laboratoire de génie industriel de CentraleSupélec pour l'accompagner dans la démarche d'évaluation de son projet permaculturel (météorologie des flux d'eau et d'énergie sur place, analyse des flux matières du site existant et futur). De plus, un programme de recherche avec le laboratoire de génie civil est en cours de construction sur le thème des externalités d'un écosystème mixte (logements, production de nourriture, production d'énergie, partage de savoir et animation territoriale), appelé pour l'instant « Modélisation multicritères

## Les différentes activités développées sur l'écovillage

Il est prévu de créer sur les 7 prochaines années :

- 7 logements,
- des légumes, des fruits, du fromage, des yaourts, des œufs et du pain produits selon les principes de l'agro-écologie pour 50 foyers,
- 5 gîtes démonstrateurs d'une autre façon d'habiter pour sensibiliser les touristes à l'écologie,
- 1 auberge populaire alimentée par les produits de la ferme qui offre des plats simples et accessibles pour les personnes en activité dans les environs,
- 1 atelier coopératif pour apprendre à entretenir et réparer soi-même ses outils et matériels domestiques,
- 1 salle de formation pour recevoir associations et experts,
- 1 salle pour le soin, pour l'ostéopathie douce,
- 1 école de la forêt.



La ferme maraîchère et l'une des serres.





de l'écovillage Demain en main et adéquation avec les scénarii Négawatt et Afterres 2050 ».

## Perspectives

Fin 2019, les voyants sont au vert avec la signature imminente du compromis de vente qui permettra de démarrer la campagne d'investissement citoyenne. Concrètement, c'est la SCIC<sup>5</sup> Écovillage de Keruzerh qui va acheter le terrain. Elle sera amenée à proposer deux moyens de financement pour les citoyens : des prises de capital, pour faire partie du projet, siéger dans un des collèges de la SCIC et décider de la stratégie future, et des titres participatifs, qui permettent de placer son épargne immobilisée sur deux durées au choix (7 ans ou 15 ans) avec des taux de 2 % à 4 %. L'objectif est de collecter d'ici l'été 2020 *a minima* 250 000 euros, voire 500 000 euros pour s'affranchir définitivement de tout prêt bancaire à long terme<sup>6</sup>. ■



L'épicerie de l'écovillage.

1. Terme issu du vocabulaire du mouvement Colibris ([www.colibris-lemouvement.org](http://www.colibris-lemouvement.org)), la « raison d'être » garantit la cohérence du projet avec l'énergie créatrice qui l'a fait naître. Elle assure la cohésion de groupe autour des mêmes intentions et donne des repères pour accueillir de nouveaux membres, qui doivent y adhérer.
2. Gestion par consentement, inspiré des supports de l'université du Nous.
3. Exemple : les déchets de cuisine des habitations peuvent être une ressource fertilisante pour la ferme.
4. Exemple : les toitures des bâtiments agricoles peuvent alimenter en énergie les maisons voisines.
5. Société coopérative d'intérêt collectif.
6. Pour toute question n'hésitez pas à écrire à [scic@demainenmain.fr](mailto:scic@demainenmain.fr).



## Chronologie du projet Demain en main

**Janvier 2017** : 1<sup>re</sup> réunion.

**Été 2017** : groupe souche constitué, règles de gouvernance établies, raison d'être collective.

**Début 2018** : plan de financement, étude de faisabilité architecturale.

**Fin 2018** : emménagement de deux foyers. Installation de la ferme maraîchère.

**Fin 2019** : campagne de recherche d'investisseurs citoyens.

**Fin 2020** : acquisition du bien, début des travaux échelonnés sur 5 ans, diversification de la ferme, développement des activités ateliers/formations, emménagement progressif des autres familles.